

SDIS BROYE-VULLY

Service de Défense Incendie et de Secours Broye-Vully



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

TABLE DES MATIÈRES

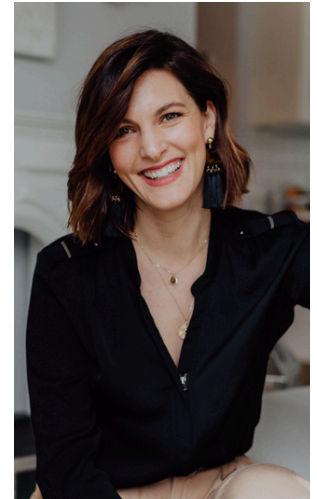
01	MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE DIRECTION	2
02	MOT DU COMMANDANT	3
03	ORGANISATION	4
03.1	COMMUNES	4
03.2	AUTORITÉS ET ORGANIGRAMME	6
04	PERSONNEL	9
04.1	GÉNÉRAL	9
04.2	DÉMISSIONS	13
04.3	PROMOTIONS	16
05	ENGAGEMENT	18
06	LOGISTIQUE	23
07	FORMATION	25
08	ADMINISTRATIFS	30
09	AUTRES ACTIVITÉS	31
09.1	JEUNES SAPEURS-POMPIERS	31
09.2	MANIFESTATIONS	32
09.3	PASSEPORT VACANCES	32
09.4	ACCUEIL ÉTUDIANTS GYB	33
10	NOUVELLE CASERNE	34
11	CONCLUSION	35
11	REMERCIEMENTS	37

01 MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE DIRECTION

Madame, Monsieur,
Chers Membres,
Chers Partenaires,

J'ai l'honneur de vous adresser les salutations du Comité de direction.

L'année 2024 a été, pour le SDIS Broye-Vully, une année marquée par la continuité des efforts, la stabilité dans l'action et l'engagement renouvelé de toutes et tous au service de la sécurité de notre région. Dans un contexte en constante évolution, le Comité de direction a poursuivi avec détermination la transition engagée par notre association vers des processus toujours plus efficaces, cohérents et adaptés aux défis actuels. Plusieurs étapes importantes ont ainsi été franchies en fin d'année, dont les effets concrets se feront pleinement sentir en 2025 — notamment le changement de programme comptable et l'autonomie accrue dans notre gestion financière. Cette dynamique d'amélioration n'aurait pas été possible sans l'implication de notre personnel permanent, que je remercie chaleureusement.



En décembre 2024, nous avons également posé la première pierre de la nouvelle caserne à Payerne. Cette étape hautement symbolique concrétise de nombreux mois d'études et de planification, et marque le début tangible de la réalisation de ce projet majeur. Nous nous réjouissons d'investir les lieux d'ici à la fin de l'année 2025.

Cette année a toutefois été assombrie par la disparition soudaine de Jean-Pierre Hänggeli, Roucou, membre de notre état-major. Son engagement, sa compétence et sa bienveillance ont profondément marqué notre organisation. Son absence laisse un vide immense, tant sur le plan humain que professionnel. Nous tenons à lui rendre ici un hommage sincère et à exprimer toute notre gratitude pour les années qu'il a consacrées à notre service. Nos pensées accompagnent sa famille, ses proches et tous ceux qui ont eu le privilège de collaborer avec lui.

À l'heure de tourner la page de cette année intense, je remercie chaleureusement toutes les personnes qui font vivre le SDIS Broye-Vully, dans l'ombre ou sur le terrain. Grâce à vous, notre mission se poursuit avec professionnalisme, engagement et humanité. Merci!

LAURE RYSER
PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE DIRECTION
DU SDIS-BROYE-VULLY
SYNDIQUE D'AVENCHES

02 MOT DU COMMANDANT

Chers membres du SDIS Broye-Vully ;
Mesdames et Messieurs les membres de nos autorités ;
Chers partenaires ;

À 280 reprises, les membres du SDIS Broye-Vully ont répondu à une demande de secours, d'aide ou d'assistance émanant de nos concitoyennes et concitoyens, permettant ainsi de résoudre une situation parfois critique avec efficacité et professionnalisme. 2024 est une année "entre-deux", en comparaison des précédentes, et met à nouveau les membres de ce service en avant de la plus belle des manières. Cet engagement régulier n'est que la facette visible livrée à notre population. Ce rapport annuel permet d'exposer l'engagement et l'implication de nos membres dans le tissu sécuritaire de la région au travers des formations accomplies, des cours suivis et des heures de disponibilité consacrées pour faire face à toute éventualité.

Les exigences liées à l'évolution de la technique, qu'elle soit dans la construction des bâtiments ou dans les nouvelles énergies par exemple, ne sont pas les seules qui impactent les sapeurs-pompiers. Les changements sociétaux nécessitent une adaptation permanente et dessinent déjà les contours de la défense incendie de demain.



La durée de l'engagement d'un sapeur-pompier volontaire au profit de la corporation diminue chaque année et génère des questions : arriverons nous encore à former les cadres de demain ? Aurons-nous encore le temps nécessaire pour faire acquérir à nos membres les compétences techniques et tactiques, ainsi que de disposer d'une expérience suffisante, pour diriger une intervention ?

Dans ce contexte en perpétuel mouvement, qui tend à s'accélérer, le SDIS Broye-Vully absorbe ces évolutions. La richesse apportée par la diversité de nos incorporés est sans aucun doute l'un des moteurs qui fait que les sapeurs-pompiers s'adaptent à toutes ces situations et évolutions, non sans mal parfois, mais avec brio.

2024 aura été une année difficile pour le fonctionnement de l'Etat-major. Tout d'abord, avec la disparition de notre camarade Jean-Pierre Hänggeli, puis l'arrêt du Capitaine Ygor Melly dans sa fonction de Quartier-maître à la fin de l'année 2024 et dans un troisième temps l'annonce de départ au début de l'année 2025 de l'Officier spécialiste Nicolas Ghiringhelli, responsable de la formation. L'ensemble de ces événements, cumulés aux différents projets importants liés au développement du service, a nécessité un important travail destiné à remettre sur pied la structure de conduite du service. Malgré ce cap difficile à passer, l'efficacité opérationnelle du service n'a pas été impactée, malgré les interrogations et inquiétudes remontées par la base du service. 2025 permettra de reprendre pleinement le rythme nécessaire. Les projets et enjeux futurs étant déjà à notre porte.

Excellente lecture.

MAJ. LAURENT QUILLET
COMMANDANT

03 ORGANISATION

03.1 COMMUNES

Les Service de défense contre l'incendie et de secours Broye-Vully compte :


17
Communes


32'508
Habitants
(31.12.2024, source statistiques Etat de Vaud)



Avenches



Champtauraz



Chevroux



Corcelles-près-Payerne



Cudrefin



Dompierre



Faoug



Grandcour



Henniez



Missy



Payerne



Prévonnoloup



Trey



Treytorrens



Valbroye



Villarzel



Vully-les-Lacs



6 organes d'intervention (OI), répartis sur une superficie de **171** Km².

4 casernes DPS (Détachement de premier secours).

2 casernes DAP Y (Détachement d'appui).



194

Sapeurs-pompiers

Effectifs au 31.12.2024



4,6

EPT

Employés permanents



21

JSP

Jeunes sapeurs-pompiers

Détachements de premier secours (DPS)

Communes ayant un site DPS-section DAP sur leur territoire :

- Cudrefin, site de catégorie A, missions de base
- Valbroye, site de catégorie B, missions de base
- Avenches, site de catégorie C, missions de base
- Payerne, site de catégorie F, missions de base et spécialisées (ABC, pionnier, échelle-automobile, route nationale et infrastructures souterraines)

→ Les sections DAP rattachées aux casernes DPS sont mobilisables à la demande d'un-e responsable en charge d'une intervention.

Détachement d'appui de type (DAP) Y

Communes ayant un site DAP sur leur territoire :

- Farzin (caserne située sur la commune de Prévonloup)
- Grandcour

→ Les organes d'intervention de type DAP Y sont mobilisés de manière autonome pour des interventions techniques ou d'assistance et simultanément au DPS en cas de feu.



03.2 AUTORITÉS ET ORGANIGRAMMES

CONSEIL INTERCOMMUNAL (LÉGISLATIF) AU 31 DÉCEMBRE 2024:

Selon art. 8 des statuts de l'association de communes SDIS Broye-Vully :



34

membres



2

représentants par communes

MEMBRES

Président du Conseil intercommunal : Monsieur Nicolas Schmid, Municipalité de Payerne

Vice-président du Conseil intercommunal : Monsieur Alain Sumi, Municipalité de Grandcour

Secrétaire du Conseil intercommunal : Madame Coline Sonney

M. Pascal Buache Municipalité d'Avenches	M. Adrian Kündig Municipalité de Faoug	M. Pierre-Alain Mazzieri Municipalité de Trey
M. Yann Rapenne Conseil communal d'Avenches	M. Markus Kohler Conseil communal de Faoug	M. Philippe Pfister Conseil général de Trey
M. François Laprés Municipalité de Champtauroz	M. Alain Sumi Municipalité de Grandcour	M. Sylvain Clot Municipalité de Treytorrens
M. Jean-Jacques Martin Conseil général de Champtauroz	M. Christian Guggisberg Conseil communal de Grandcour	M. Heinz Klee Conseil général de Treytorrens
M. Denis Mayor Municipalité de Chevroux	M. Tony Kaeser Municipalité d'Henniez	M. Bernard Nicod Municipalité de Valbroye
M. Jean-Luc Bonny Conseil général de Chevroux	M. Gérard Dubois Conseil général d'Henniez	M. Michaël Diserens Conseil communal de Valbroye
M. Olivier Cherbuin Municipalité de Corcelles-près-Payerne	M. Laurent Morel Municipalité de Missy	Mme Christelle Schülé Municipalité de Villarzel
M. François Mauron Conseil communal de Corcelles-près-Payerne	M. Patrice Bettex Conseil général de Missy	M. Jean-Michel Bonny Conseil général de Villarzel
M. Jean-François Milliet Municipalité de Cudrefin	M. Nicolas Schmid Municipalité de Payerne	M. Alain Bally Municipalité de Vully-les-Lacs
M. Didier Gattlen Conseil communal de Cudrefin	Mme Delphine Morisset Conseil communal de Payerne	M. Ulrich Weyermann Conseil communal de Vully-les-Lacs
M. Blaise Morand Municipalité de Dompierre (VD)	M. Pierre-Alain Ogay Municipalité de Prévonloup	
M. Quentin Diserens Conseil général de Dompierre (VD)	M. Hervé Wyssa Conseil général de Prévonloup	

COMMISSION DE GESTION ET FINANCES

Selon art. 24 des statuts de l'association de communes SDIS Broye-Vully :



5

membres

MEMBRES

Monsieur Olivier Cherbuin, Municipalité de Corcelles-près-Payerne

Madame Adrian Kündig, Municipalité de Faoug

Madame Alain Bally, Municipalité de Vully-les-Lacs

Madame Delphine Morisset, Conseil communal de Payerne

Monsieur Hervé Wyssa, Conseil général de Prévonnoloup

COMITÉ DE DIRECTION (EXÉCUTIF)

Selon art. 7 des statuts de l'association de communes SDIS Broye-Vully :



7

membres

MEMBRES

Présidente du Comité de direction : Madame Laure Ryser, Municipalité d'Avenches

Vice-Président du Comité de direction : Monsieur Olivier de Blaireville, Municipalité de Grandcour

Monsieur Richard Emmenegger, Municipalité de Cudrefin

Monsieur Edouard Noverraz, Municipalité de Payerne

Monsieur Christoph Blaser, Municipalité de Valbroye

Monsieur Daniel Givel, Municipalité de Corcelles-près-Payerne

Monsieur Frédéric Corthésy, Municipalité de Dompierre (VD)

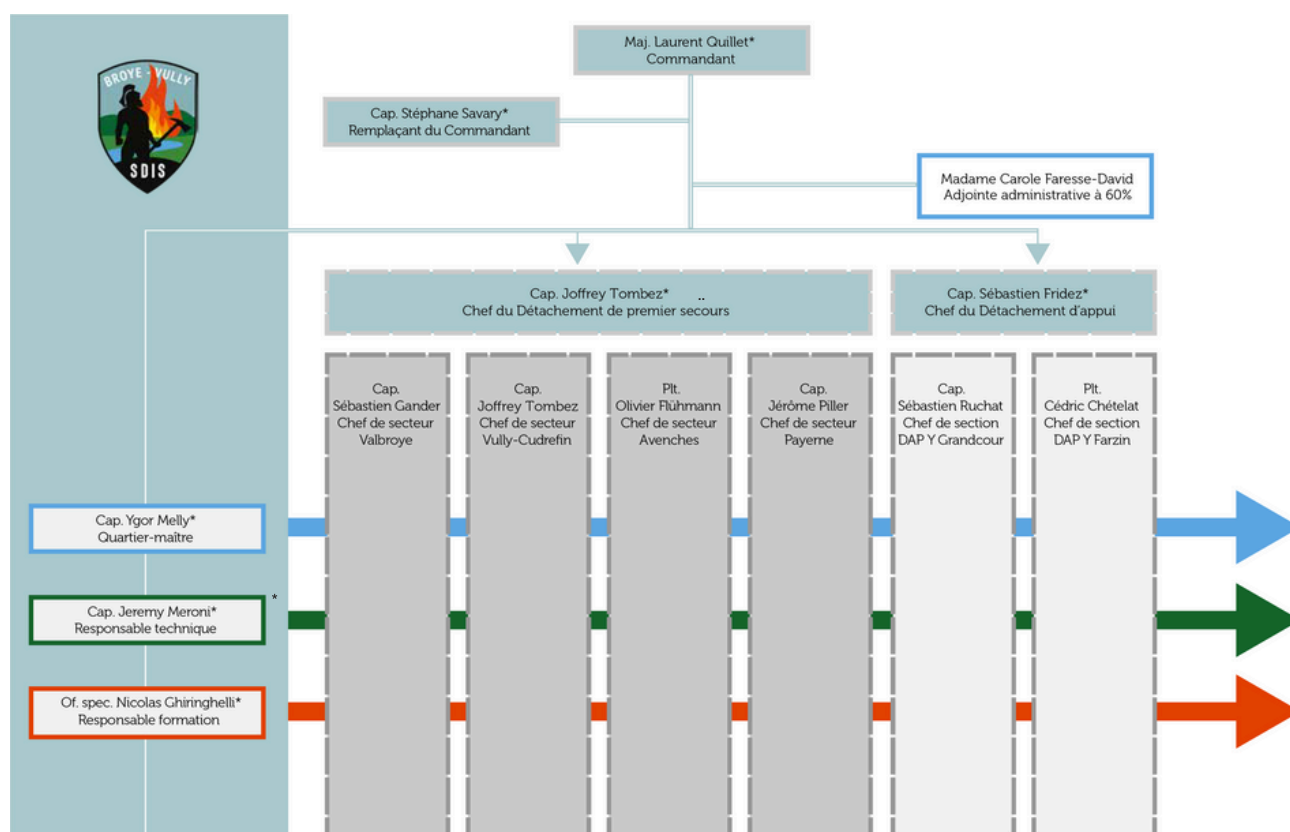
Madame Stéphanie Dudan, secrétaire du Comité de direction

Membre consultatif : Maj. Laurent Quillet, Commandant

ORGANIGRAMME ÉTAT-MAJOR (EM)

L'organigramme du service s'articule sur deux axes.

- Vertical : l'encadrement et la gestion du personnel
- Horizontal : les services supports



*=membre de l'Etat-major



04 PERSONNEL

04.1 GÉNÉRAL

L'année 2024 a été une année organisée dans la continuité des différents projets liés au développement du service, notamment dans le domaine de la formation du personnel et des cadres, basé sur la consolidation des compétences techniques, la création d'un module axé sur la prévention des risques psychosociaux et cette continuité dans l'apprentissage de nouveaux éléments à tous les échelons de notre structure.

Une année opérationnelle, sans incident majeur pour notre région, qui a tout de même occupé notre personnel à 280 reprises. Si les statistiques démontrent une diminution de l'activité opérationnelle en comparaison de l'année précédente, il demeure nécessaire de poursuivre sans cesse le recrutement de nouvelles ressources et de se donner les moyens de former l'ensemble de nos intervenantes et intervenants dans tous les domaines liés à nos missions.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, nos effectifs diminuent, tant pour les détachements d'appui que pour le DPS, et nécessitent cette attention permanente. Les expériences des années précédentes ont démontré la nécessité de disposer de ce personnel incorporé dans ces détachements d'appui afin de pouvoir gérer les événements de grande ampleur liés aux phénomènes météorologiques. Pour cette raison, l'Etat-major a décidé cette année de renforcer son attention sur ces unités qui permettent de soulager les effectifs des détachements de premier secours qui assurent les missions liées aux standards de sécurité fixés par le cadre légal. Cette tâche a été confiée au Capitaine Sébastien Fridez qui a repris la fonction de responsable du Détachement d'appui et membre de l'Etat-major durant le courant du mois de juin.

Un autre point d'attention provient de la disponibilité de notre personnel à intervenir. Si par le passé, la problématique concernait essentiellement les périodes en journée, durant l'activité professionnelle, des plages démontrant des effectifs disponibles en bordure du profil de garde augmentent. Vie professionnelle de plus en plus prenante et exigeante, mobilité, vie de famille et associative font partie des obligations et choix auxquels le sapeur-pompier volontaire est soumis en dehors de son temps consacré aux pompiers. Malgré une passion qui demeure, la décision de diminuer ou de mettre un terme à son incorporation reste parfois la seule option.

Si la disponibilité reste et restera un sujet d'actualité, la formation de nos cadres est devenue difficile à mettre en place et à assumer. Le temps d'activité au profit d'un SDIS est en diminution. Après plusieurs années passées à acquérir compétences et expériences, bon nombre de nos incorporés quittent notre corporation à l'instant où les cours de formation pour les futurs cadres se présentent. La formation des responsables est devenue un enjeu important pour notre système qui repose avant tout sur le volontariat. L'arrivée de cette reconnaissance de formation effectuée par la société Swiss Leaders devrait permettre de soutenir la motivation à se former et à prendre des responsabilités dans la conduite opérationnelle ou administrative du service.

La structure opérationnelle a accompli l'ensemble de ses tâches durant cette année 2024 ; l'Etat-major a été fortement rudoyé durant cette année. Tout d'abord, par le décès soudain du Capitaine Jean-Pierre Häggeli au mois de mars et l'annonce de l'arrêt de l'activité professionnelle de notre Quartier-maître pour la fin de l'année, puis du responsable de la formation pour le début de l'année 2025. Ces différents événements ont nécessité d'importantes réflexions et décisions destinées à permettre à l'Etat-major du service de pouvoir poursuivre son rôle dans la conduite du SDIS Broye-Vully.



En complément de l'ensemble des tâches liées au fonctionnement du service et du développement de sa capacité opérationnelle, le traditionnel recrutement du mois de novembre s'est déroulé avec le concours des membres des différents sites DPS et DAP. Plusieurs actions destinées à inviter les habitants de notre région à cette soirée du 7 novembre 2024 ont été effectuées :

- Activités sur les médias sociaux (annonces et création d'un film promotionnel)
- Annonces dans la presse écrite, audio et télévisée
- Envois de courriers personnalisés



4 lieux de rencontre ont été organisés afin d'offrir un espace d'accueil convivial :

- Granges-près-Marnand, caserne SDIS
- Payerne, collège DLT
- Avenches, caserne SDIS
- Cudrefin, salle polyvalente

A l'issue de la partie administrative du recrutement (accomplie au mois de novembre), les candidats se sont présentés à une matinée de sélection qui s'est déroulée le 9 décembre à Avenches. Cette étape est nécessaire afin de déceler d'éventuels problèmes de vertige, de claustrophobie ou d'autres problèmes physiques. L'aptitude à travailler en équipe est également évaluée.

Durant cette matinée, chaque candidat-e est reçu-e lors d'un entretien afin de compléter, au besoin, les informations obtenues lors de la soirée du recrutement et de nous assurer de la disponibilité nécessaire afin de pouvoir suivre les différents cours de formation.

Diverses épreuves ont été organisées : gymkhana avec montée de l'échelle, parcours dans la nuit et passage dans des endroits exigus, montage de pièces, test d'effort selon les directives cantonales.

Nos nouveaux incorporés accompliront au printemps 2025 leurs premières formations cantonales et internes aux fins d'intégrer leurs unités opérationnelles courant d'automne.



37
visites

37 visites **26** dossiers déposés complets, **4** sans suite.

16 Personnes débutent leur formation en 2025

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2024, les effectifs du service s'articulent de la manière suivante :



194

sapeurs-pompiers



147 membres DPS

31 membres DAP

16 recrues



161 hommes

33 femmes



4,6

EPT

Employés permanents

100%

Commandant

100%

Quartier-maître

100%

Responsable technique

100%

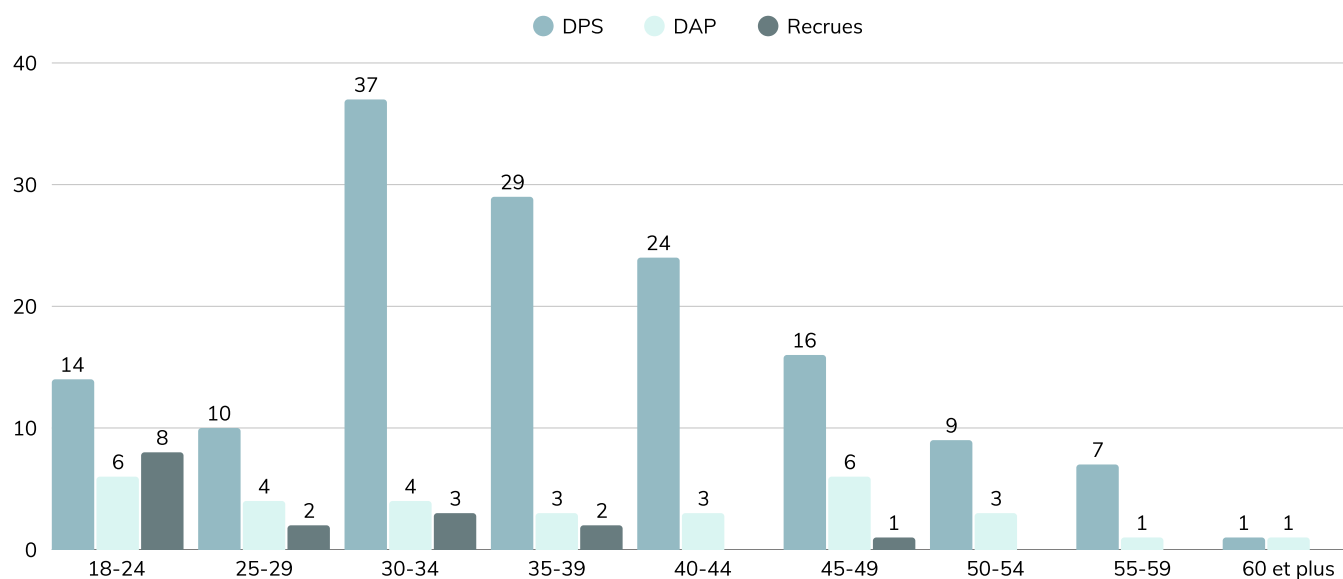
Responsable de la formation

60%

Adjointe administrative

Un total de 194 sapeurs-pompiers, soit une diminution globale de 34 personnes en comparaison de la même période de 2023.

Incorporés par âge à fin 2024



Cette baisse des effectifs, qui n'est pas une tendance locale, nécessite plus que jamais de collaborer avec l'ensemble des casernes du SDIS, ainsi qu'avec nos collègues des autres SDIS vaudois et fribourgeois. Afin de soutenir ces collaborations intercantionales, les Établissements cantonaux d'assurances de nos deux cantons ont repris et mis à jour la convention permettant de faciliter ces partenariats entre nos services, permettant ainsi à nos concitoyennes et concitoyens d'obtenir les meilleures réponses lors d'une demande de secours et de renforcer la coopération lors d'interventions, lors d'événements importants ou lors de manque de disponibilité dans nos effectifs.

Développement individuel :

Le SDIS Broye-Vully dispose d'une structure à même d'accompagner chacun de ses membres dans son évolution personnelle au sein de la structure. Une matrice de formation permet de manière simple et rapide à chaque membre de se situer sur son plan de formation.

L'expérience acquise, cumulée avec le suivi de formation à l'échelon du canton, donne l'opportunité de faire progresser, au rythme des besoins du service, de la disponibilité et des capacités, chaque membre du service de manière équitable et planifiable.

Cette lisibilité du parcours des membres du SDIS permet également d'anticiper et de prévoir la relève des spécialistes et des cadres. Une analyse des taux de présence aux exercices annuels fait également partie du suivi dans le développement de notre personnel.

Des entretiens annuels ont été conduits pour l'ensemble du personnel DPS avec un programme commun. Ces derniers nous permettent d'évaluer la satisfaction de nos incorporés dans différents domaines et d'en ressortir nos principaux points d'attention et d'amélioration proposés.

Un accompagnement conforme aux directives édictées par la Fédération suisse des sapeurs-pompiers est assuré par nos médecins-conseils, afin de garantir l'aptitude de notre personnel. Un important travail de planification est assuré par le bureau du service pour respecter les périodicités prescrites.

04.2 DÉMISSION

En 2024, 37 personnes ont également mis un terme à leur activité au profit de notre service (19 dans les 5 premières années de service). Les raisons de leur choix sont multiples : manque de temps dû à l'activité professionnelle ou familiale, changement personnel soudain ou planifié (déménagement, évolution de la situation familiale ou professionnelle), changement d'intérêt (vie associative, politique, perte d'intérêt), contraintes, implications et disponibilités liées à la fonction ou encore sentiment du devoir accompli avec les années consacrées.

1 an

Sap Thalita Jennifer Da Silva Alves - DPS Vully
Sap Kavin Kesavan - DPS Valbroye
Sap Giacomo Magliano - DPS Valbroye
Sap Lionel Pinto Moreira - DPS Payerne
Sap Fabrice Daniel Orellana - DPS Payerne

2 ans

Off spec Nicolas Ghiringhelli - EM et permanent
Cpl Frédéric Guillaume - DPS Payerne
Sap Ilham Ameen - DPS Payerne

3 ans

Sap Christophe Berthoud - DPS Avenches
Sap Cylia Dhordain - DPS Vully
Sap Vincent Givel - DPS Payerne
Sap Daniel Mendes da Costa - DPS Valbroye
Sap Ernest Metsanou - DPS Valbroye

4 ans

Sap Tom Allenbach - DPS Vully
Sap Marie Esther Berthoud-Cherix - DPS Avenches
Sap Mathieu Soriano Martinez - DPS Avenches
Sap Gaël Thévoz - DPS Vully

5 ans

Sap Letitia Jatton - DPS Valbroye
App Giuseppe Ranno - DPS Vully

7 ans

App Loris Wolfisberg - DPS Valbroye

8 ans

Cpl Jean-Louis Broye - DPS Valbroye

9 ans

Sap Bastien Pitton - DPS Valbroye
Sap Nicolas Thöny - DAP Grandcour

10 ans

App Joël Moret - DPS Valbroye

12 ans

Cpl Renaud Bettex - DPS Valbroye
Sap Maxime Hadorn - DAP Farzin

13 ans

Sap Jean-Marc Savary - DPS Valbroye

14 ans

Cpl Jérôme Savary - DPS Payerne

15 ans

Cpl Cynthia Aubort - DPS Valbroye

20 ans

Cpl Jean-Marie Faivre - DPS Vully

22 ans

Plt Olivier Martin - DPS Payerne
Cpl Renaud Bettex - DPS Valbroye

25 ans

Sap Michael Baggenstos - DPS Payerne

27 ans

Lt Georges Mayor - DAP Grandcour

35 ans

Cap Hervé Wyssa - DAP Farzin

34 ans

Sap Adriano Da Silva - DPS Avenches

36 ans

Plt Pascal Bourquin - DPS Vully

JUBILAIRE DE LA FÉDÉRATION VAUDOISE DES SAPEURS-POMPIERS (FVSP)

Les sapeurs-pompiers ayant accompli plus de 20 années de service reçoivent un diplôme de vétéran.

21 ans

App Dominique Sauter, DPS Valbroye
Plt Laure Bula, DPS Payerne

22 ans

Sap Sébastien Gauderon, DPS Valbroye
Cpl Frédéric Oguey, DAP Valbroye

23 ans

App Jacques Maradan, DAP Payerne

24 ans

Cap David Oguey, DAP Valbroye

25 ans

Lt Cédric Brasey-DAP Payerne

27 ans

Sap Daniel Miauton, DAP Combremont

30 ans

App Joaquim Manuel Da Silva, DAP Avenches

32 ans

Sgt Laurent Bettex-DAP Combremont
Lt Pascal Givel-DAP Payerne

37 ans

Sap Serge Pernet, DAP Combremont

41 ans

Cap Jean-Pierre « Roucou » Häggeli †

MERCI

Merci à tous ces sapeurs-pompiers
pour leur engagement tout au long de ces années

CONCOURS FVSP, 27 AVRIL 2024, YVERDON-LES-BAINS

Chaque année, la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers (FVSP) organise un concours afin de promouvoir l'excellence et l'esprit d'équipe au sein des SDIS du canton. En 2024, ce concours s'est déroulé à Yverdon-les-Bains, sous l'organisation du SDIS Nord-Vaudois. Notre SDIS a eu l'honneur de participer à cet événement et de représenter fièrement nos membres. Ce concours est non seulement un moyen de tester nos compétences, mais aussi une occasion d'encourager la camaraderie et le dépassement de soi au sein d'une équipe.



APR, catégorie B

4ème place : Cap Cédric Hofmann, Sgt Caroline Vogt, Sgt Sybille Mulin, Cpl Kevin Grosso

Gymkhana de 31 à 40 ans

15ème place : Sgt Caroline Vogt et Cpl Alexandre Schwartz

20ème place: Sap Letitia Jatton et Sap David Berset

Gymkhana, 41 ans et plus

14ème place: Sgt Sybille Mulin et Sap Samuel Filipe Ribeiro

FÉLICITATIONS

04.3 PROMOTIONS

Plusieurs membres de notre entité des Jeunes sapeurs-pompiers se sont présentés devant des experts afin de démontrer leur savoir-faire et obtenir une distinction, symbole de leurs compétences apprises. Ces passages effectués approchent nos jeunes incorporés de l'examen pour obtenir la célèbre flamme 3, synonyme de l'équivalence du cours de formation de base effectué par les recrues adultes d'un SDIS. Cet apprentissage facilite l'intégration dans un SDIS.

A la réussite des examens dédiés, obtiennent :

Flamme 1

- Tom Muriset
- Léonie Rapin
- Gabriel Alber



Flamme 2

- Luka Läderach
- Théo Läderach
- Jessy Beka



PERSONNEL OPÉRATIONNEL

Acquérir un nouveau grade est la reconnaissance d'un investissement personnel, de compétences obtenues et de connaissances acquises. Le grade en est le reflet.

Obtenir un grade est également l'obtention de responsabilités :

- Vis-à-vis de votre hiérarchie et de nos autorités avec cette délégation de compétences
- Vis-à-vis de vos subordonnés qui attendront de votre part un encadrement exigeant et bienveillant
- Vis-à-vis de notre population qui attendra de vous une solution

Sont élevés au grade d'Appointé

Sapeurs :

Ariane Beka - DPS Vully
David Berset - DPS Valbroye
Guillaume Diserens - DAP Farzin
Quentin Diserens - DAP Farzin
Clélio Kaufmann - DPS Vully
Joao Carlos Marques de Almeida - DPS Avenches
Léa Moret - DAP Grandcour
Benoît Schneider - DPS Vully

Sont élevés au grade de Caporal

Sapeurs :

Anthony Etter - DPS Vully
Patrick Reinemer - DPS Payerne
Frédéric Vonnez - DPS Payerne

Appointés :

Eliott Frutschi - DPS Vully
Marc Goumaz - DPS Valbroye
Maximilliano Martorano - DAP Farzin
Adrien Schneider - DAP Farzin
Piotr Stasila - DPS Vully
Sarah Susuri - DPS Payerne
Axel Wittwer - DPS Valbroye
Cyril Willemin - DPS Vully
Kevin Ziegenhagen - DPS Payerne

Sont élevés au grade de Sergent

Appointé :

Yoann Montandon - DPS Avenches

Caporaux :

Anne-Séverine Chuard - DPS Avenches
Steve Dupuis - DAP Farzin
Kevin Grosso - DPS Vully
Jonathan Hänggeli - DAP Grandcour
Yannick Huguenin - DPS Avenches
Alexandre Schwartz - DPS Vully

Est élevé au grade de Adjudant

Caporal :

Arben Dalipi - DPS Payerne

Sont élevés au grade de Lieutenant

Caporal :

Alain Galliker - DAP Grandcour

Sergents :

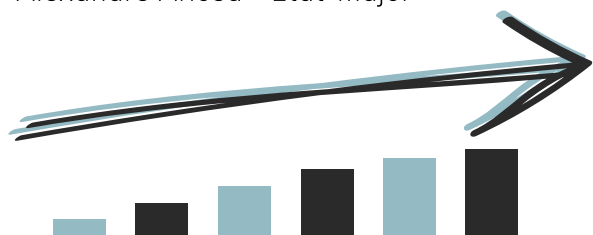
Sybille Mulin - DPS Valbroye
Marc Reichenbach - DPS Vully
Caroline Vogt - DPS Vully

Adjudant :

Ludovic Diserens - DPS Valbroye

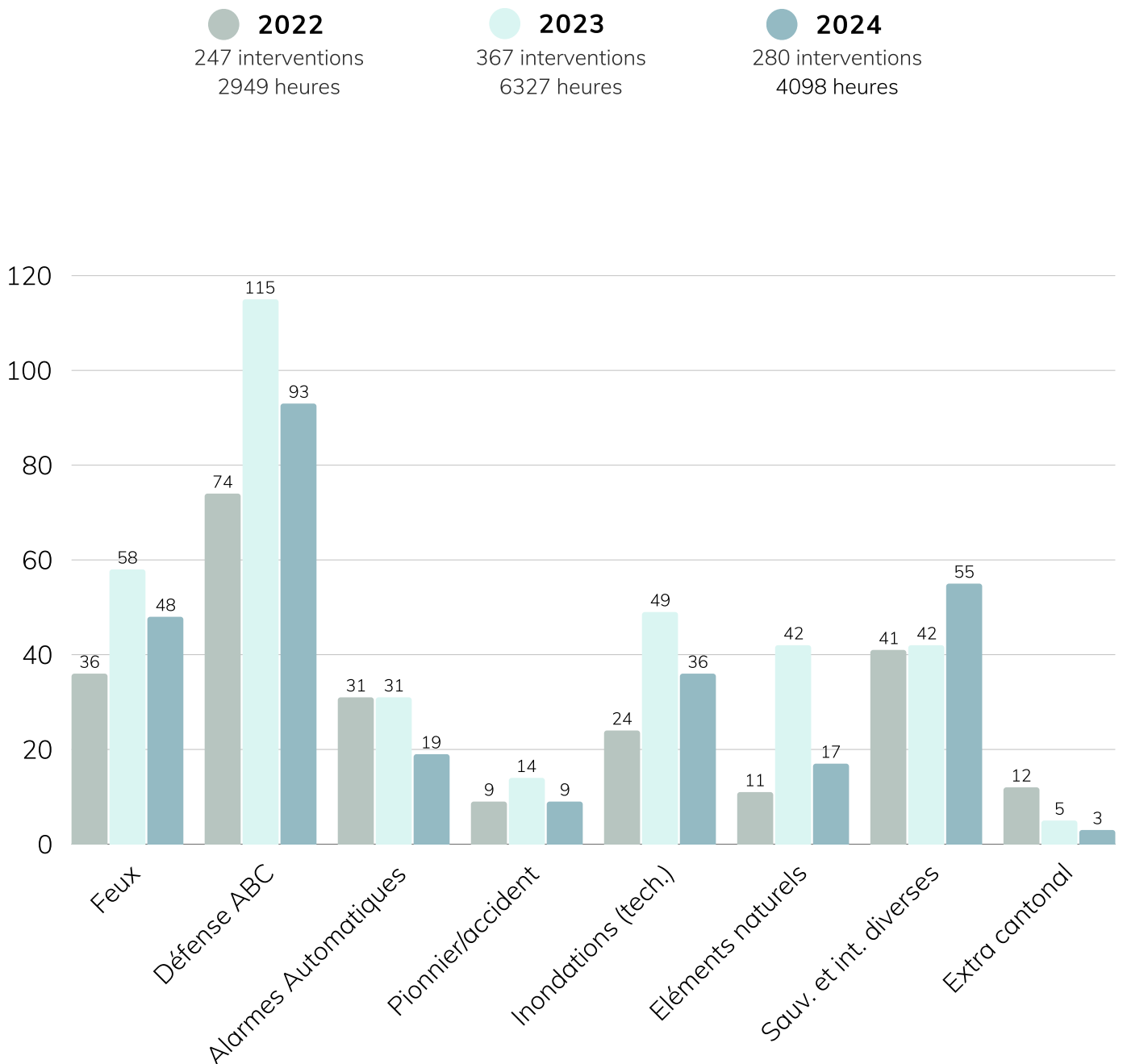
Est élevé à la fonction d'officier spécialiste

Alexandre Ariosa - Etat-major



05 ENGAGEMENTS

L'année 2023 était sans précédent, l'année 2024 a été un retour à la moyenne avec 280 interventions et 4098 heures d'intervention réalisées. Aucun épisode météorologique très intense n'a touché notre région cette année. Avec 89 interventions et 1359 heures pour des hydrocarbures répandues sur la route ou dans le terrain, ce type d'intervention est celui qui occupe le plus nos équipes.



Les engagements importants suivants ont marqué l'année 2024 :

08.05.2024

Feu d'école à Granges-près-Marnand

16.05.2024

Feu de parking souterrain à Payerne

26.06.2024

Renfort en personnel à Morges

03.07.2024

Feu d'appartement à Payerne

23.08.2024

Feu de restaurant à Salavaux

02.09.2024

Feu de cave à Avenches

12.09.2024

Accident de camion-citerne avec pollution dans le terrain à Cudrefin

12.12.2024

Feu de cheminée avec développement dans l'habitation à Faoug



Activités opérationnelles

L'année 2024 a vu l'intégration complète de nos effectifs provenant des Détachements d'Appui de type Z aux Détachements de Premiers Secours. Cette intégration a permis de renforcer nos disponibilités en journée dans le SDIS.

Nos effectifs de cadres se raréfiant, nous avons mis à jour notre matrice de formation afin de permettre un accès plus rapide aux fonctions de chef d'engin et de chef d'intervention tout en garantissant la qualité de l'instruction transmise via des formations internes supplémentaires.

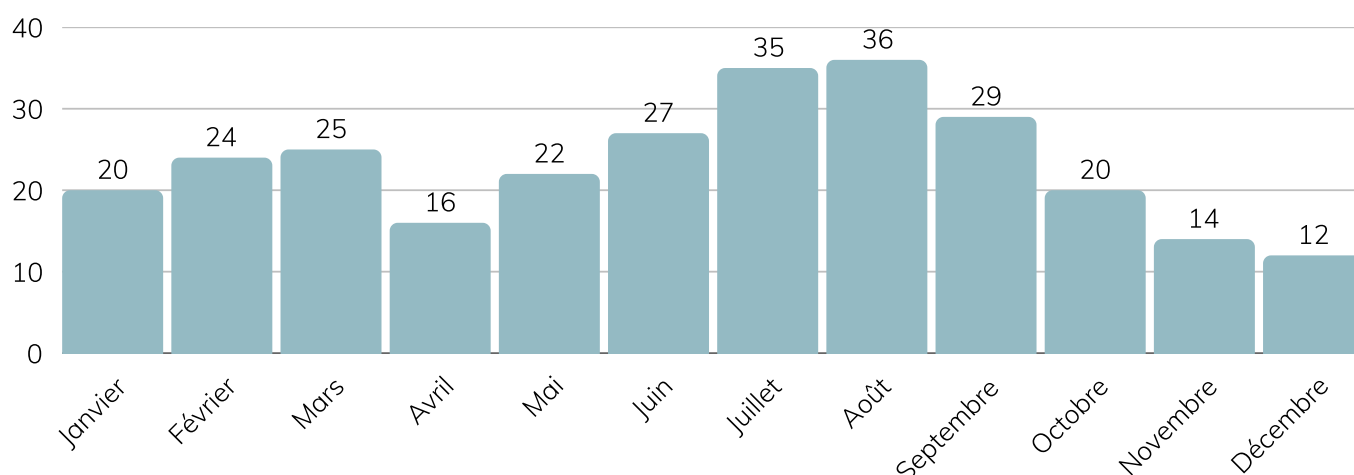
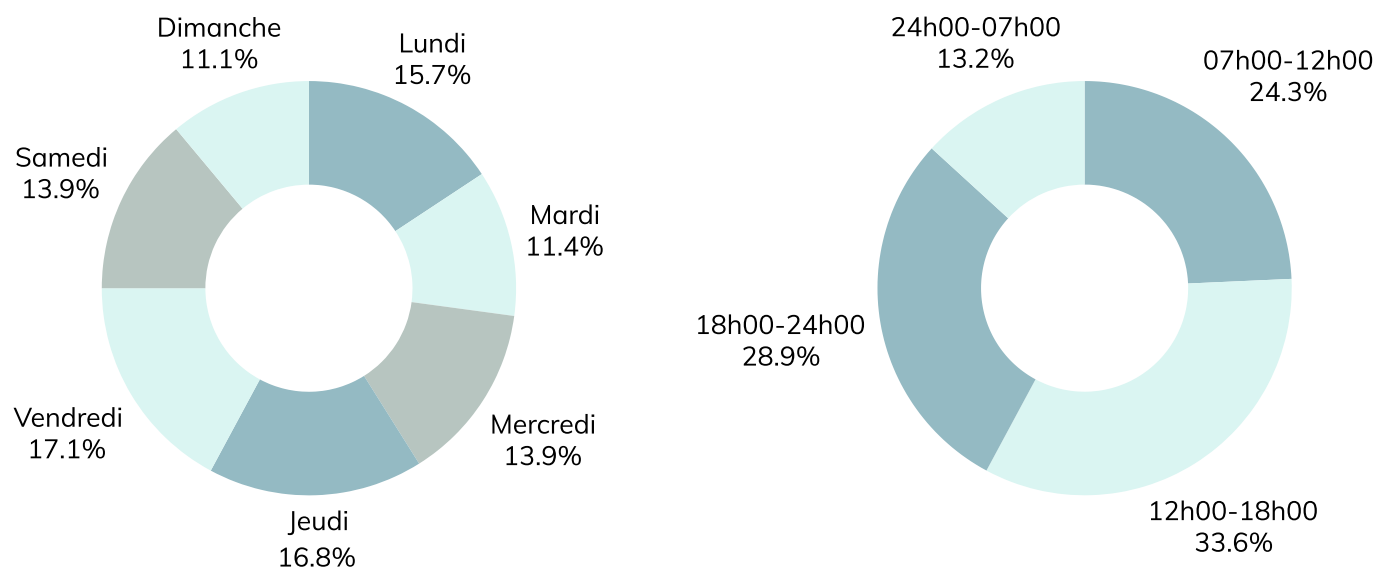
Suite à la récurrence des orages violents sur notre territoire ces dernières années, nous avons formé et mis en place 16 aides à la conduite (AIC) permettant de soutenir la conduite d'intervention en cas d'évènement météorologique majeur.

Si notre région a été épargnée par les caprices de la météo, la région de Morges a subi un important orage le 25 juin 2024. D'importants moyens ont été engagés afin de porter secours aux différentes personnes et infrastructures touchées. Des moyens en personnel et matériel ont été dépêchés de tout le canton. Du personnel du SDIS Broye-Vully (DPS Valbroye et DAP Farzin) a renforcé ce dispositif. Cet engagement démontre la solidarité entre les corps de sapeurs-pompiers, ainsi que la stratégie opérationnelle mise en place par l'Etat-major du SDIS qui promeut des casernes impliquées dans un dispositif local, régional et cantonal, voire au-delà en cas de nécessité.



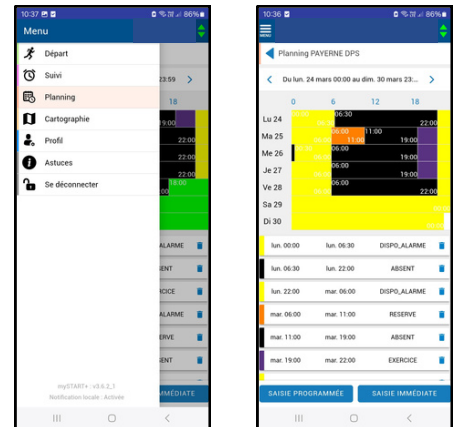
Survenance des interventions : une vue d'ensemble

Les statistiques suivantes illustrent la répartition des interventions réalisées par notre SDIS au cours de l'année. Elles mettent en évidence les variations en fonction des mois, des jours de la semaine et des heures de la journée, soulignant ainsi l'importance de maintenir, 24 heures sur 24 et tout au long de l'année, notre capacité à répondre efficacement à toute sollicitation urgente. Ces données montrent également les périodes de forte activité, ce qui nous permet d'ajuster nos ressources et de garantir un service optimal à tout moment.



Les SDIS du canton disposent d'un système de gestion dynamique qui permet à chaque sapeur-pompier d'actualiser sa disponibilité en temps réel. Grâce à une application mobile ou un accès via un ordinateur, chaque membre peut signaler sa capacité à intervenir, garantissant ainsi une meilleure réactivité des secours.

Ce système ne se limite pas à la gestion individuelle des disponibilités, il permet également d'organiser et de planifier les services de permanence en fonction des effectifs et des contraintes opérationnelles. Cette planification s'inscrit dans le cadre défini par la directive sur l'organisation et le financement des détachements de premier secours, assurant ainsi une couverture efficace du territoire.



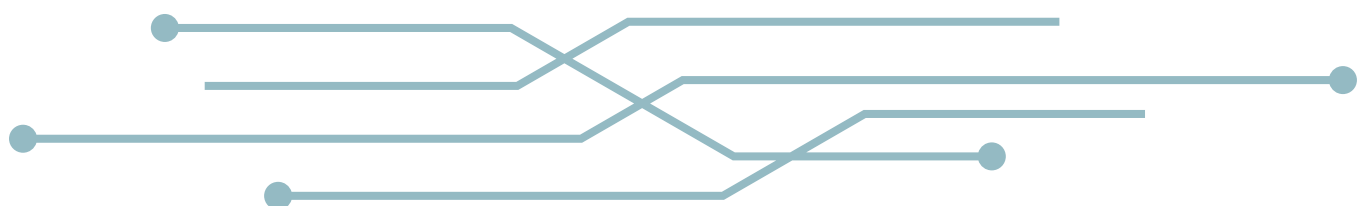
Un autre atout majeur de cette gestion dynamique est l'intégration des véhicules d'intervention. Le système de mobilisation prend en compte la disponibilité et la localisation des engins afin de désigner l'unité la plus proche et la plus adaptée à chaque demande de secours. Cette optimisation permet d'améliorer significativement les délais d'intervention et la répartition des ressources sur le terrain.

Afin de répondre aux exigences légales et opérationnelles, notre service assure plusieurs niveaux de permanence :

- Un chef d'intervention est disponible en tout temps, 24h/24 et 365 jours par an, pour les sites DPS de Payerne et d'Avenches, garantissant une prise de décision rapide en cas d'urgence.
- Un détachement de personnel intervenant est mobilisable pour les sites DPS de Valbroye, Avenches et Payerne lors des week-ends et jours fériés. Ce groupe est constitué de 8 personnes afin de couvrir efficacement les besoins opérationnels.
- Un officier de direction est également en service en permanence. Son rôle est d'assurer la supervision des interventions majeures et de coordonner l'organisation générale des effectifs, notamment en veillant à l'adéquation des plannings avec les besoins du service.

En complément de ces dispositifs permanents, les effectifs peuvent être renforcés en fonction du contexte, notamment lors d'événements majeurs ou en périodes sensibles susceptibles d'avoir un impact sur la sécurité publique. L'objectif est d'anticiper et de pallier toute diminution de la disponibilité opérationnelle afin d'assurer une continuité de service optimale.

En 2024, les membres des DPS ont consacré près de 50 000 heures aux services de permanence, soulignant l'engagement constant des sapeurs-pompiers en faveur de la protection de la population. Au-delà de ces astreintes, le personnel actif sur l'ensemble des sites opérationnels assure une présence quotidienne. Cette présence continue permet de garantir un niveau de réactivité et d'efficacité conforme aux standards de sécurité établis par les arrêtés en vigueur. L'ensemble de ces dispositifs assure un maillage efficace du territoire, avec des effectifs prêts à intervenir à tout moment pour remplir leur mission essentielle de protection et de secours.



06 LOGISTIQUE

Malgré une année qui a vu le nombre d'interventions en diminution en comparaison de l'année 2024, le travail du dicastère de la logistique demeure toujours en activité afin de maintenir en parfait état de fonctionnement nos équipements, infrastructures et matériel. Les normes et les exigences dans les contrôles et le suivi des équipements utilisés en intervention nécessitent une attention quotidienne qui se voit augmentée au fil des années, tout comme la documentation qui en découle.

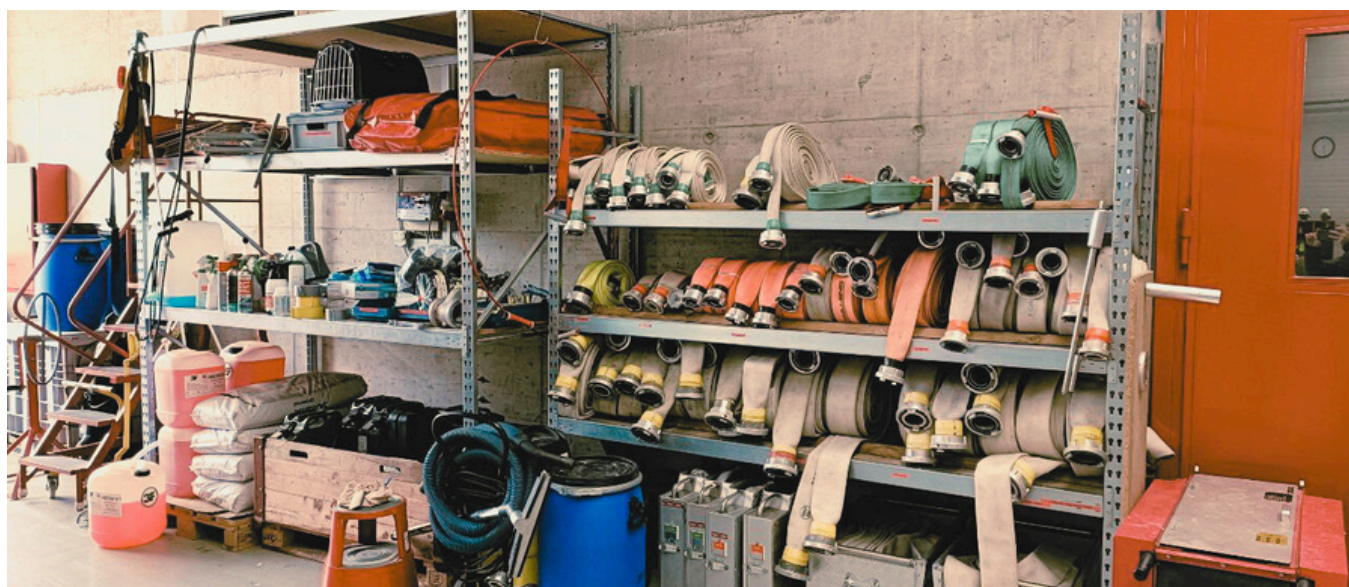


L'essentiel de la formation de notre personnel repose sur l'utilisation de nos moyens et équipements d'intervention. Cet emploi quasiment quotidien dans les différentes casernes du service nécessite une implication régulière de ce dicastère afin de préparer et livrer le matériel nécessaire pour le bon déroulement des modules de formation. Le rétablissement et le contrôle selon les directives et normes sont également effectués à l'issue de la formation.

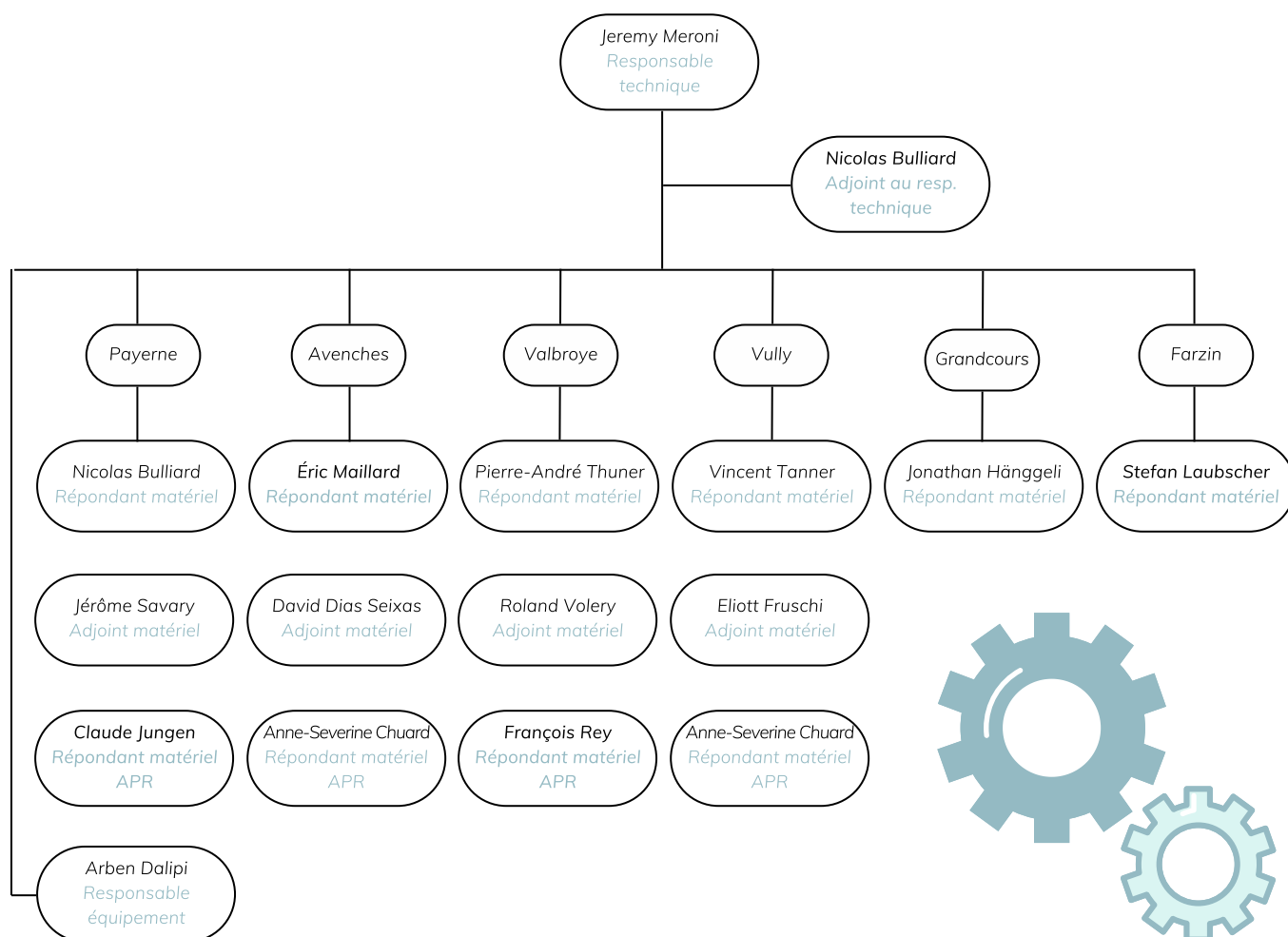
Les missions auxquelles les sapeurs-pompiers sont confrontés nécessitent des équipements de protection individuel qui requièrent un soin particulier et un suivi rigoureux. La dotation de base d'un sapeur-pompier DPS se compose:

- D'un vêtement de travail deux pièces (tenue F1 ou SP 96)
- D'une tenue de feu composée d'une veste et un pantalon (tenue ECAFIRE)
- D'une tenue pour les interventions techniques deux-pièces (tenue ECATech)
- Deux casques, une cagoule
- Deux paires de gants (une paire complémentaire pour le centre pionnier)
- Une paire de bottes
- Une radio et un pager
- Un lot de vêtement (polo, t-shirts, pulls)

Hormis le lot de vêtement, l'entier de cette dotation est fournie par l'Etablissement cantonal d'assurance



ORGANIGRAMME



QUELQUES CHIFFRES

14 personnes membres de la logistique.

33 préposés à l'entretien des APR (appareil de protection respiratoire).

296 annonces internes dédiées à l'entretien.

129 bons ECA de réparation et d'entretien traités (casse matériels, services, transformations, équipements).

07 FORMATION

Assurer la mission reçue lors d'une intervention, c'est mettre en pratique des heures d'exercice, des journées de formation et des années d'expérience pour répondre aux besoins urgents de la population. Relever l'ensemble de ces défis pour assurer la sécurité de la population demande la mise en place d'une formation ciblée, la plus efficiente possible et axée sur la pratique afin que le temps mis à disposition par nos volontaires soit occupé à bon escient.

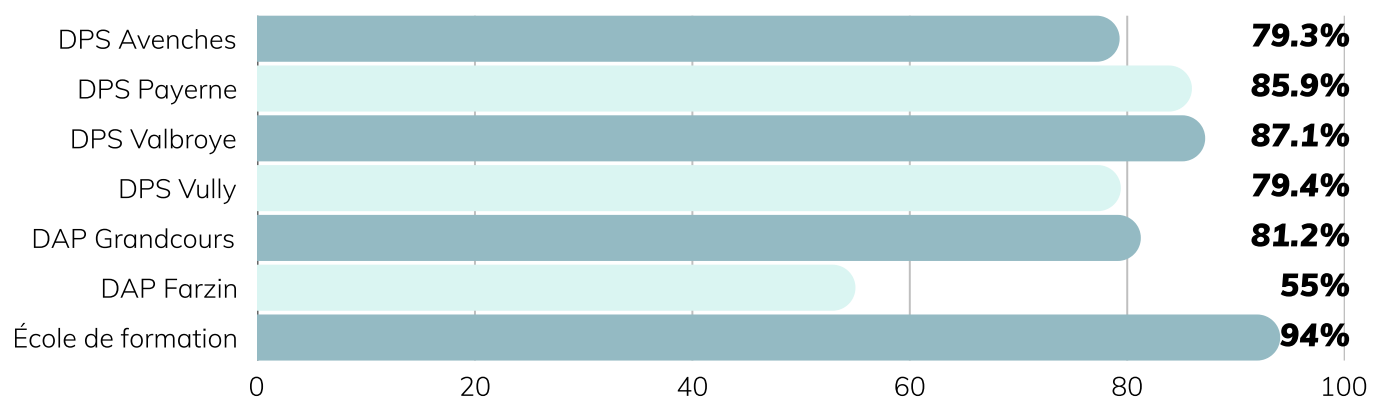
Afin de maintenir nos capacités opérationnelles, il est nécessaire de prévoir et de déployer un programme de formation répondant aux normes en vigueur, aux besoins des équipes d'intervention et qui prend en compte les exigences cantonales ainsi que les domaines de compétences techniques toujours plus variés. De la formation de base au perfectionnement, en passant par le recyclage des compétences acquises, nos membres s'investissent afin de maintenir affûté leur savoir-faire.

L'accélération du turn-over dans nos effectifs, à l'image d'une société qui demande de plus en plus de flexibilité et de mobilité aux personnes actives, impose que tout soit répété et exercé en permanence.

L'organisation de la formation s'articule sur les exigences définies dans le cadre légal et en adéquation avec les ouvrages de référence édictés par nos instances fédérales et cantonales, ainsi que les guides d'utilisateurs.

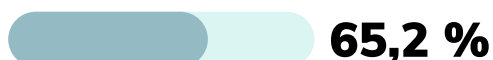
Les graphiques ci-dessous démontrent la répartition des heures de formation accomplies par notre personnel selon leur caserne d'incorporation.

TAUX DE PRÉSENCE PAR CASERNE



DAP

Détachement d'appui

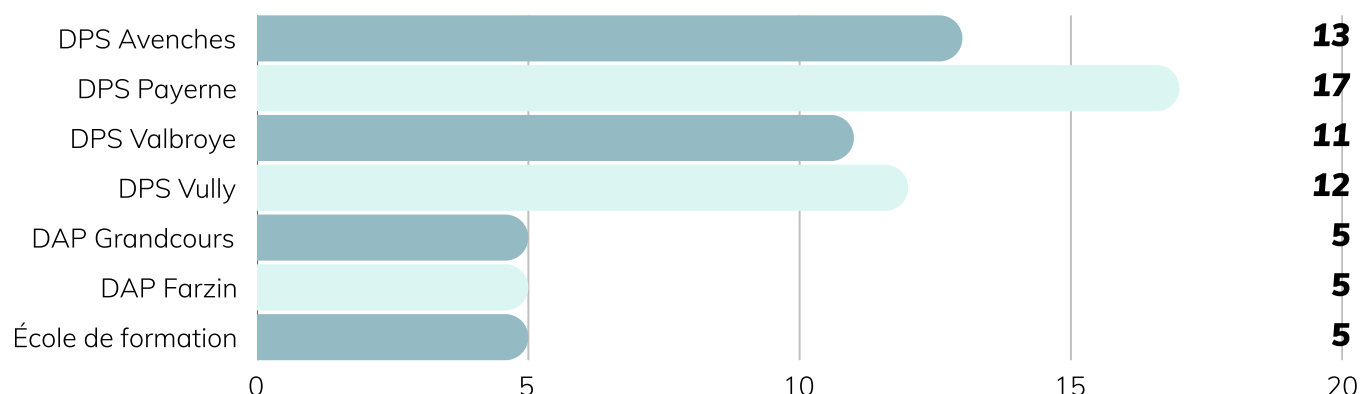


DPS

Détachement de Premier Secours



MOYENNE D'EXERCICE PAR PERSONNE



DAP

Détachement d'appui

15

DPS

Détachement de Premier Secours

6

Nous avons toujours la chance de collaborer avec le SDIS Haute-Broye pour nos formations sanitaires afin d'offrir un panel de dates élargi à l'ensemble du personnel à former dans les deux SDIS. Ainsi, les compétences de premiers soins et réanimation de nos intervenant-e-s restent à jour. Ces formations s'inscrivent également dans le programme cantonal de l'ECA.

Nos échanges avec les collègues fribourgeois se poursuivent également, tant sur le terrain que lors d'exercices. Cette collaboration avec des corps de sapeurs-pompiers dont les missions sont identiques mais les directives cantonales diffèrent, est essentielle afin d'offrir une qualité de prestation au public indépendamment de sa localisation cantonale au sein de la Broye.

Enfin, suite à la réussite de leurs phases de sélection cantonales et fédérales en 2024, une aspirante et un aspirant prendront part au cours fédéral de base qui les certifiera pour rejoindre les rangs des instructeur-ice-s fédéraux dont font déjà partie 6 officiers de notre SDIS.

Depuis quelques années, notre caserne d'Avenches accueille au mois de mars une session de la Formation de Base cantonale qui permet aux recrues du nord de notre canton de découvrir les missions du monde des sapeurs-pompiers ainsi que les engins et outils fondamentaux de notre domaine.

En plus de cette formation, 5 soirs d'exercice sont dédiés à faire de nos recrues motivées des sapeurs opérationnels à l'issue d'une évaluation permettant de vérifier leur capacité à intégrer une section d'intervention. 9 personnes ont ainsi effectué ce parcours et ont rejoint nos rangs en 2024.



Afin de tirer le meilleur parti des compétences et expertises des personnes à même de former leurs collègues, la formation du SDIS est organisée en pools thématiques dont voici quelques exemples :

- École de Formation pour les recrues
- Conduite d'équipe pour les sous-officiers
- Conduite d'intervention pour les officiers
- Protection Respiratoire
- Roulage poids-lourds et machinerie hydraulique
- Échelle automobile
- Défense biologique et chimique

FORMATION SPÉCIFIQUE À L'INTENTION DES CADRES

Les sapeurs-pompiers s'adaptent en permanence aux évolutions techniques et aux nouveaux risques. Nos intervenants se forment de manière générale sur les missions pour lesquelles ils peuvent être appelés à intervenir. Des formations spécifiques dans différents domaines sont dispensées aux cadres afin de pouvoir assurer la conduite des interventions à travers des cours cantonaux et des formations internes. Depuis plusieurs années, des formations en lien avec le management sont dispensées à l'échelon du canton dans l'objectif d'apporter des compétences dans ce domaine aux cadres des SDIS impliqués dans la gestion de leur corps de sapeurs-pompiers. Depuis 2024, le SDIS Broye-Vully s'appuie également sur une société externe pour former ses cadres sur les risques psychosociaux.

SÉRIES D'EXERCICES PAR THÈMES ET ORGANES

	Payerne	Avenches	Valbroye	Vully	DAP
Domaine de base	8	7	6	7	5
Domaines spécialisées	8	1	1	0	0
Domaines respiratoires	8	8	7	8	0
Formation des cadres	6	6	6	6	2
Totaux	30	22	20	21	7

Selon le nombre de personnes incorporées à former, une série d'exercices peut nécessiter entre 1 et 5 exercices. La formation individuelle à la conduite et à la manipulation des engins se fait en plus des exercices collectifs. Les heures de formation de base accomplies sont dictées par :

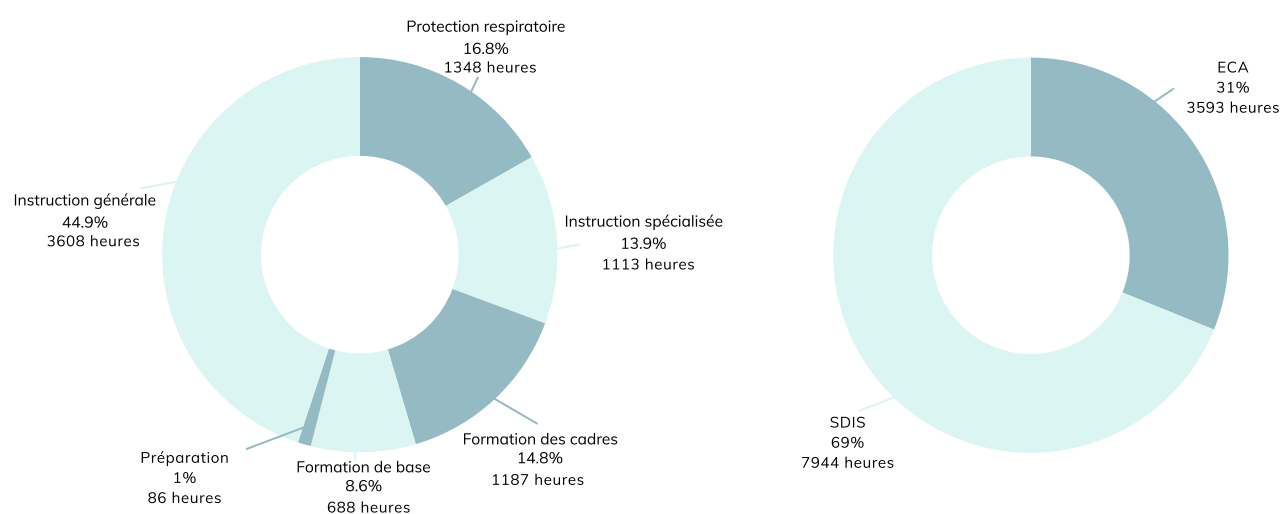
La directive sur la gestion administrative et la participation financière des interventions et des exercices SDIS;
La directive sur l'organisation et le financement des détachements de premier secours.

La formation acquise et les compétences développées dans le cadre de l'activité au sein d'un SDIS peuvent depuis peu être reconnues par le biais d'une certification réalisée auprès de la société Swiss Leaders. Afin de soutenir cette démarche individuelle, l'Établissement cantonal d'assurance prend en charge les frais liés à cette reconnaissance.



BILAN 2024 - EN CHIFFRES

Sur **19'784** heures de travail cumulées dédiées au SDIS Broye-Vully, **13'077** heures ont été consacrées à la formation, soit environ 2/3.



13'077 heures suivies ou dispensées (14'400 en 2023)

204 jours de cours et FOAD suivis (491 jours en 2023)



BILANS 2024 ET PERSPECTIVES 2025

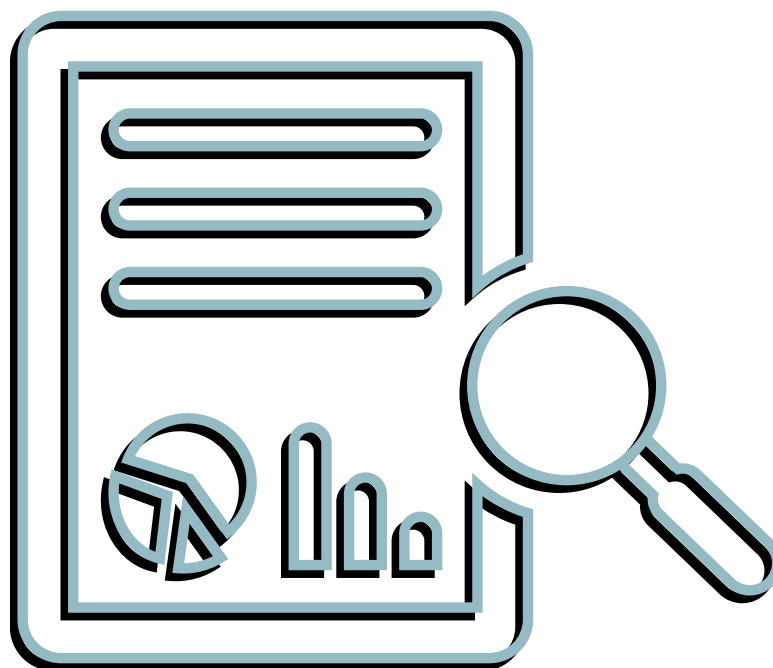
Depuis 2023, un collaborateur permanent a été engagé pour coordonner le domaine de la formation. Sa mission est de permettre aux nombreuses personnes volontaires chargées de leçons d'assumer cette fonction dans les meilleures conditions logistiques et didactiques afin de leur permettre de concentrer leurs efforts sur leur domaine d'expertise : la matière à travailler.

Cette année 2024 marque déjà un tournant dans ce nouveau système puisque l'Officier Spécialiste Nicolas Ghiringhelli, en charge de ce poste, a annoncé quitter ses fonctions au 31 décembre 2025.

Afin d'assurer la continuité de ce dicastère, trois membres du service se sont annoncés : le Capitaine Cédric Hofmann, le Sergent Alexandre Schwartz et le Caporal Ludovic Chaperon. Ces trois cadres permettront au nouveau responsable de la formation de prendre ses fonctions dans les meilleures conditions possibles.

Avant son départ, l'Officier Spécialiste Ghiringhelli a mis sur pied un programme complet pour l'année 2025, ainsi que son budget, et a rassemblé les données nécessaires à l'établissement de ce rapport par son successeur. Son passage aura été marqué, entre autres, par un accompagnement bienveillant des membres volontaires, la mise en place de formations méthodologiques et l'élargissement des collaborations avec des partenaires externes afin de varier les terrains d'entraînement et les thématiques abordées.

C'est sur ces bases solides que le travail de développement des compétences de notre personnel peut s'appuyer pour l'avenir. Afin de tirer parti de ce terreau fertile, un nouveau document cadre servant de référence à la préparation et à la réalisation de leçons dans le milieu sapeur-pompier a déjà été créé et distribué à l'ensemble des équipes de formation du SDIS. D'autres outils concrets pour donner le cadre et les pistes de travail seront ajoutés au fil de cette année. De plus, deux soirées de formation continue seront proposées aux formateur·rice·s intéressé·e·s à développer leurs compétences.



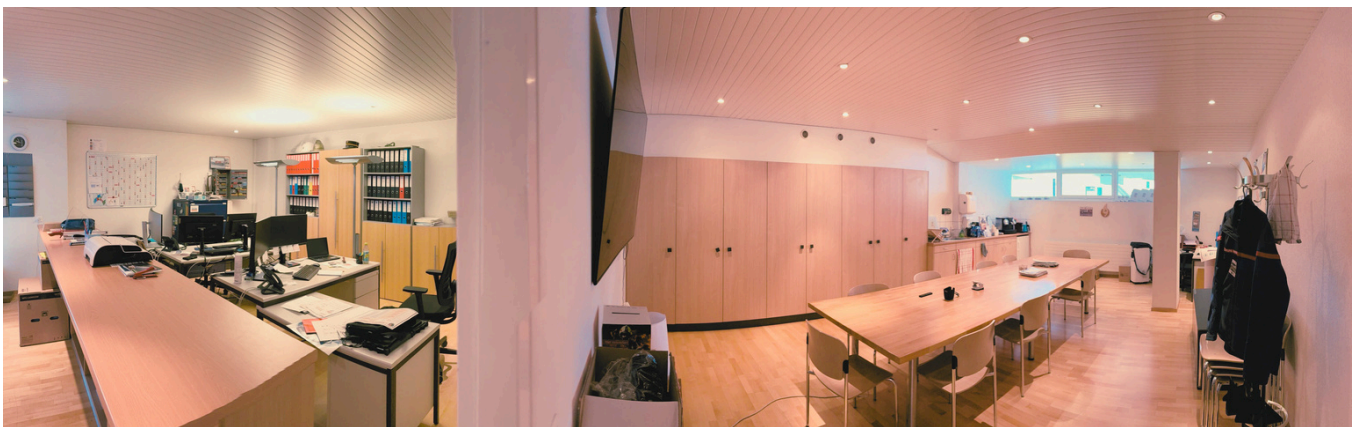
08 ADMINISTRATIF

Domaine évoluant dans l'ombre des activités opérationnelles du service, le volet administratif prend en charge l'entier de la correspondance entrante et sortante, établit les soldes du personnel volontaire, renseigne et tient à jour les données dans les systèmes de gestion du service (exercices, permanences, suivis médicaux, ressources humaines), se charge de la tenue de la comptabilité et de l'établissement du budget. Ce poste qui occupe en 2024 1,6 EPT est renforcé par 3 fourriers issus du personnel volontaire.

Au début de l'été, le Capitaine Ygor Melly a convenu avec le Comité de direction de la fin de son activité, en tant que sapeur-pompier permanent, pour le 31 décembre 2024. Les rôles liés à la gestion des finances des organisations publiques ont vu leurs exigences fortement augmenter durant les années passées et nécessiteront des compétences encore plus accrues avec l'introduction du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2). L'arrivée dans la comptabilité des postes financiers liés à la construction d'une caserne, aux intérêts et aux règles d'amortissements, ainsi que la reprise en 2025 par le SDIS des tâches liées aux salaires du personnel permanent et des assurances de prévoyance ont imposé différentes réflexions sur l'avenir de cette fonction, tout en prenant en compte les compétences, les capacités et les motivations du personnel en fonction.

Durant l'automne, le Comité de direction a annoncé la nomination de Madame Carole Faresse-David à la fonction de Quartier-maître et boursière de l'association au 1er janvier 2025. Une fiduciaire sera en appui pour les tâches complexes à réaliser, pour effectuer les différents boucllements, réaliser le passage MCH2 et assurer la continuité en cas d'absence prolongée. Le Comité de direction a choisi de s'associer avec la société FlexPME pour ce mandat. Cette société a été retenue pour sa large connaissance du milieu des SDIS vaudois.

Le SDIS deviendra autonome également durant l'année 2025 pour son parc informatique. Durant l'année 2024, une étude de marché a été réalisée auprès de différents prestataires afin d'identifier et de définir nos besoins ainsi que de désigner une société qui pourra effectuer la mise en place de cette nouvelle structure vitale au fonctionnement du service. La société Infosynergie a été retenue afin d'accompagner le service dans cette évolution.



09 AUTRES ACTIVITÉS

09.1 JEUNES SAPEURS-POMPIERS

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2024, les effectifs des JSP s'articulent de la manière suivante :



21

Jeunes sapeurs-pompiers



15 garçons



6 filles



11

Formateurs et aide-formateurs

En 2024, notre unité des Jeunes sapeurs-pompiers a accompli 6 exercices de 3 heures. Différents modules de formation ont été organisés en tenant compte de l'âge des membres de cette section et des objectifs liés à l'obtention des niveaux de formation. D'autres thèmes, en lien avec les missions réalisées par les sapeurs-pompiers, sont ponctuellement introduits dans les exercices.

- Débutant et flamme 1 : missions de base des sapeurs-pompiers, cordages et nœuds, connaissance du matériel et généralités.
- Flammes 2 et 3 : préparation à l'intégration opérationnelle en travaillant les différentes actions opérationnelles et thèmes du cours de formation de base de l'ECA.
- D'autres thèmes, en lien avec les missions réalisées par les sapeurs-pompiers, sont ponctuellement introduits dans les exercices.

Un septième exercice a été consacré aux examens pour le passage des flammes.

L'objectif de ces périodes de formation est de préparer les membres de cette entité aux passages des flammes afin de les faire progresser dans l'objectif de rejoindre nos entités opérationnelles. Hormis les aspects métiers, nos moniteurs et aides-moniteurs ont le plaisir de cultiver, avec nos jeunes membres, la camaraderie, le respect et la passion de manière ludique.

09.2 MANIFESTATIONS

Notre service a été sollicité, à diverses reprises, pour effectuer une analyse des risques ou de perturbations que pourraient générer des manifestations. La majeure partie d'entre elles ne nécessite aucune intervention de notre part, certaines imposent tout de même une organisation particulière, propre à chacune. Notre service s'implique selon les principes suivants :

- Créer des conditions favorables au bon déroulement de la manifestation
- Intégrer la manifestation dans notre dispositif opérationnel
- Veiller au respect des standards de sécurité.

Notre engagement se fait dans une majeure partie des cas avec des conseils apportés aux organisateurs dans leur préparation ou par la présence d'officiers aux PC des manifestations afin d'assurer la liaison entre les organisateurs et notre service, dans l'optique de préparer le passage ou l'arrivée de nos moyens. Cette mission remplit les deux premiers principes, à savoir des conditions favorables et l'intégration dans notre dispositif.

En 2024, 8 manifestations ont nécessité un renforcement des permanences ou l'encasernement d'un équipage de façon à pouvoir respecter les délais fixés par les standards de sécurité ; les axes routiers étant encombrés par ces événements. 2 événements ont nécessité la présence d'un officier au poste de commandement.

À l'occasion de la Fête nationale, à la demande de l'une de nos communes membres, nous avons détaché quelques sapeurs-pompiers afin de nous assurer qu'aucun développement du feu ne puisse se faire sur la végétation environnante lors de l'allumage d'un feu de joie.

09.3 PASSEPORT VACANCES

À l'occasion de 3 après-midis, notre service a participé aux activités des passeports vacances de Payerne, Avenches et Valbroye.

Les participants ont pu découvrir nos activités au travers de chantiers didactiques et ludiques encadrés par 5 intervenants. Différents messages liés à la prévention ont également pu être transmis. Ces activités permettent également de promouvoir la fonction de sapeur-pompier auprès de notre population.



09.4 ACCUEIL ÉTUDIANTS GYB

Le 7 mai 2024, des étudiants du Gymnase intercantonal de la Broye ont été initiés au métier de sapeur-pompier. Cette démarche, issue d'une demande des enseignants de cet établissement, visait à corréliser l'apprentissage théorique effectué en salle et une application dans la pratique professionnelle. Le métier de sapeur-pompier touchant une multitude de domaines (mathématiques, bases de chimie et de physique, travaux manuels, connaissances de l'environnement, méthodologie, etc.), il nous apparaissait évident d'accueillir ces étudiants. S'agissant d'une organisation importante en termes logistiques et humains, l'ensemble des SDIS de la Broye vaudoise et fribourgeoise a été impliqué, avec la collaboration de nos collègues du SDIS de la base aérienne et de la division prévention de l'ECA.



Retrouvez le reportage complet sur : <https://latele.ch/emissions/info-vaud/info-vaud-s-2024-e-89?s=4>



10. NOUVELLE CASERNE

Le Comité de pilotage a poursuivi le développement de ce projet durant cette année 2024 au travers de 12 séances de travail. Différentes séances et phases d'analyse avec des membres de la commission technique ont permis aux architectes et ingénieurs de présenter au Comité de pilotage un projet finalisé qui a permis de déposer la mise à l'enquête dans les premiers mois de l'année 2024. Le crédit de construction d'un montant de CHF 9'965'000 déposé auprès du Conseil intercommunal du SDIS a été approuvé à l'unanimité le 25 juin 2024 à Dompierre.

Dès la fin de l'été, les travaux de construction ont débuté, permettant d'arriver à la fin de l'année avec une exécution conforme au planning établi. Durant toute cette phase de construction, des séances hebdomadaires sont tenues avec les architectes, ingénieurs, entreprises et le maître d'ouvrage, permettant ainsi de finaliser des détails et de valider des variantes dans la construction. La présence permanente à ces séances permet d'inclure dans les réflexions le fonctionnement et l'utilisation de ces futurs locaux.

Ce projet avançant, la cérémonie de pose de la première pierre s'est déroulée le 10 décembre 2024 avec la présence des membres des autorités politiques du SDIS, des communes membres de l'association, des représentants du canton (ECA et Madame la Préfète), des membres de l'Etat-major du SDIS, de la commission technique et des représentants de la presse.

Ces premières étapes de réalisation de cette construction se réalisant de manière qualitative, le Comité de pilotage poursuit ses travaux, analyses et choix accompagnés par nos architectes et ingénieurs afin de maintenir le rythme fixé par le planning de réalisation.

ORGANIGRAMME DE PROJET

Membres du comité de pilotage (COPIL)

Laure Ryser (Codir et présidente)
 Christoph Blaser (Codir)
 Daniel Givel (Codir)
 Edouard Noverraz (Codir)
 Laurent Quillet (Commandant)
 Stéphane Savary (rempl. du Commandant)
 Florent Lançon (BAMO) =>juin 2024
 Sylvain Carera (bureau d'architecte), dès juin 2024

Membres de la comission technique (COMTech)

Laurent Quillet (Commandant et président)
 Cap. Ygor Melly
 Cap. Jérémy Meroni
 Cap. Stéphane Savary
 Cap. Jérôme Piller
 Cap. Sébastien Fridez



11. CONCLUSION

Plusieurs objectifs ont été fixés pour guider cette année 2024 :

- Poursuite de l'accompagnement du projet de la nouvelle caserne ;

La validation par le Conseil intercommunal du crédit de construction, le début des travaux réalisés de manière qualitative, l'investissement des acteurs permettant de respecter le planning et le respect de l'enveloppe budgétaire permettent de valider cet objectif qui sera reconduit en 2025 afin de finaliser cette construction.

- Développement des compétences méthodologiques de nos formateurs et cadres ;

Un important travail de fond a été réalisé durant l'année 2024 permettant aux formateurs et directeurs d'exercice de gagner en efficacité dans l'organisation des cours et exercices, ainsi que dans la dispense de formation. Objectif atteint qui sera soutenu en 2025.

- Soutenir le développement personnel des membres du SDIS dans le domaine de la formation et de la valorisation de la fonction de sapeur-pompier volontaire ;

Une valorisation régulière de la fonction de sapeur-pompier volontaire par le biais de nos canaux de diffusion, des relations régulières avec les acteurs de la presse, une reconnaissance possible des compétences acquises, des formations axées sur la pratique et innovantes, ainsi que la possibilité pour chaque membre de se former de manière équitable permettent de valider cet objectif.

- Consolidation des évolutions apportées (matrice de formation, connaissances du fonctionnement du service, conforter l'intégration des DAP Z, formation de notre personnel) ;

La matrice de formation qui permet de planifier le développement individuel du personnel a été adaptée aux besoins actuels. L'intégration des membres des DAP de type Z s'est achevée et chaque incorporé-e a eu l'occasion de consolider ses acquis. Certains taux de présence aux exercices étant insuffisants pour maintenir ses propres acquis, un suivi sera mis en place de manière plus soutenue afin de garantir la sécurité de notre personnel en intervention et de répondre de manière efficace aux demandes de secours. Le fonctionnement du service est acquis dans les connaissances des strates hiérarchiques. La compréhension des responsabilités qui incombent à l'Etat-major et à nos autorités demeure floue. Un travail sur le fonctionnement institutionnel d'un SDIS devra être mis en place afin de permettre une meilleure compréhension du rôle de chacune et chacun.

- Accompagner nos autorités dans une analyse stratégique de la défense incendie et secours de la région de la Broye avec le partenariat de l'ECA, renforcer la collaboration intercantonale ;

Les travaux liés à cette analyse n'ont pas pu se réaliser en 2024 et se réaliseront en 2025. La collaboration intercantonale n'est plus à démontrer sur le terrain lors des interventions et formations conjointes. La finalisation de la révision de la convention Vaud-Fribourg effectuée par les deux établissements cantonaux d'assurance et validée par les autorités des deux cantons s'est réalisée en 2024 et verra sa mise en pratique en 2025.

- Formation de 5 instructeurs fédéraux en 4 ans ;

Deux membres du service ont réussi les différentes phases de sélection et accompliront leur formation d'instructeur-riche fédérale en 2025. Nous leur adressons nos félicitations.

TOUT EN ASSURANT NOS MISSIONS D'AIDE À LA POPULATION!

Différents objectifs permanents, établis dans le but de faire évoluer le service, permettent en cas de doute de prendre des décisions parfois compliquées, selon l'adage :

« Prendre nos décisions en fonction d'où nous allons et pas en fonction d'où nous sommes »

Ils s'articulent sur trois axes :

- Développer les performances du service ;
- Travailler la lisibilité et la visibilité du service ;
- Développer et conforter la confiance accordée au service.

Notre service poursuivra son développement avec différents projets. Plusieurs objectifs en ce sens jalonnent cette année 2025 :

- Poursuite de l'accompagnement du projet de la nouvelle caserne ;
- Soutenir le développement personnel des membres du SDIS dans le domaine de la formation ;
- Accomplir l'évolution administrative du service : passage au MCH2, autonomie dans la gestion et changement du domaine informatique et téléphonique ;
- Accompagner nos autorités dans une analyse stratégique de la défense incendie et secours de la région de la Broye avec le partenariat de l'ECA, renforcer la collaboration intercantonale.

Et la poursuite d'un projet ambitieux : accompagner dans le cursus d'instructeur fédéral des personnes motivées. 5 instructeurs-trices fédéraux.

Initialement lancé en 2023 dans une temporalité de 5 ans, cet objectif demeure maintenu!



12. REMERCIEMENTS

Notre service adresse ses sincères remerciements à différentes personnes ou institutions qui nous accompagnent et nous côtoient tout au long de l'année.

Cette énumération ne reflète en aucun cas un classement !

- L'ensemble des membres du SDIS Broye-Vully pour leur investissement, leur famille et leurs proches
- Les membres de l'Etat-major
- Le personnel permanent
- Les membres du groupe média
- Nos formateurs et instructeurs
- L'équipe logistique
- Nos médecins-conseils
- Les employeurs de nos intervenants de jour
- Les corps de sapeurs-pompiers voisins, vaudois et fribourgeois
- Les corps de sapeurs-pompiers militaires (BA et BLA)
- Les autorités de notre service et des communes membres de l'association
- Nos autorités cantonales

Nos différents partenaires

L'ECA, Division Défense incendie et secours :

- Maj. Jontahan Gombert, inspecteur pour la région Nord, ainsi que tous les membres de l'inspectorat
- Le Centre de traitement des alarmes (CTA)
- Bureau de la formation cantonale (bureau ECAFORM)
- Technique et logistique des SDIS
- Support produits SDIS

Les services de la santé publique :

- Ambulances Nord vaudois et Broye
- Ambulances de Morat et autres services régionaux
- Le SMUR, la REGA
- Le Détachement du poste médical avancé (DPMA)
- Le soutien sanitaire opérationnel (SSO)

Les autres partenaires :

- La Direction de l'environnement industriel urbain et rural de la DGE Vaud
- Les services de la sécurité publique
- Les Polices cantonales vaudoise et fribourgeoise
- La Protection civile de la Broye
- Les sociétés de sauvetage des lacs de Neuchâtel et de Morat
- Les différents services communaux ou cantonaux
- L'ECAB et l'IFA pour leurs centres de formation
- La Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers
- Bulliard Bois Sàrl, Corcelles-près-Payerne

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous

le mercredi 1er avril 2026, 18h00
pour le rapport de législature



